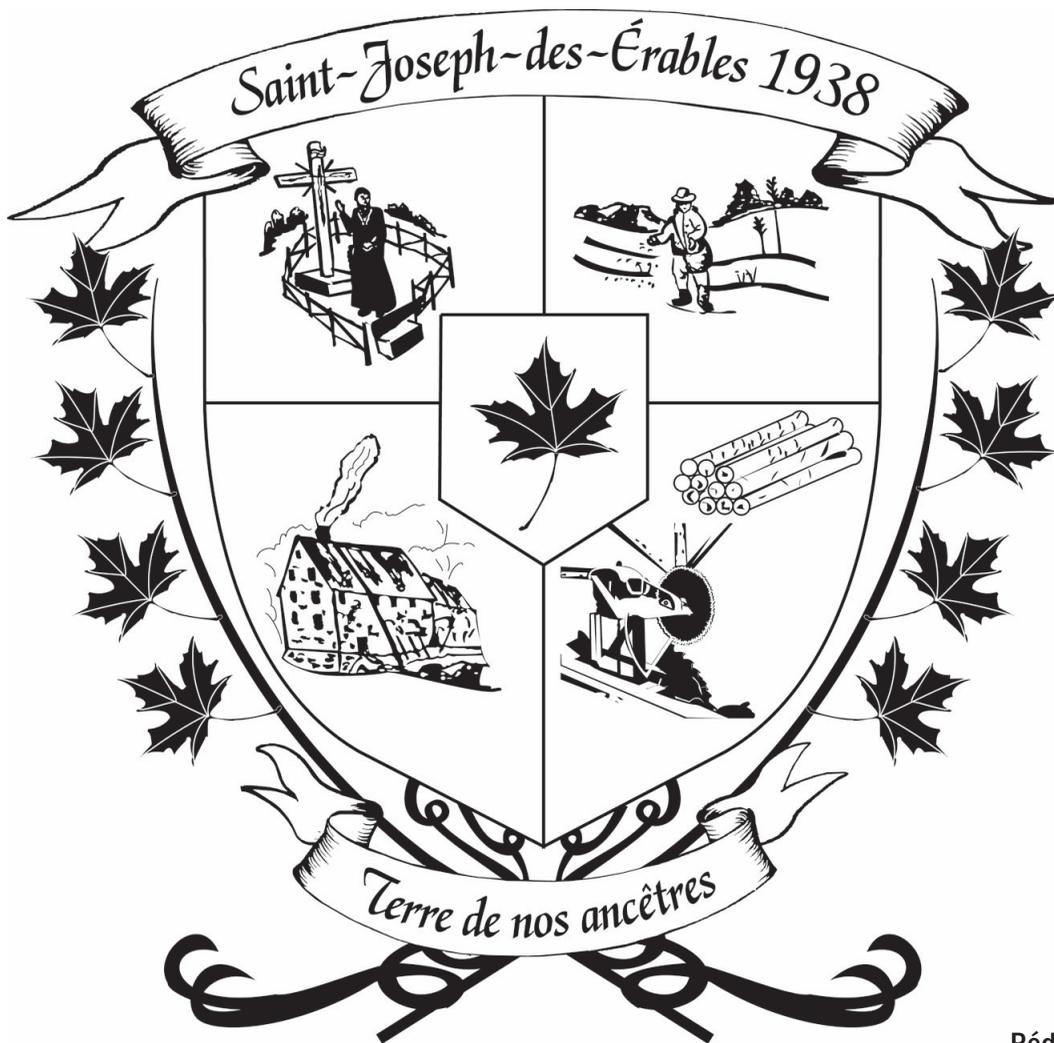


Bulletin municipal



Mot du Maire

Bonjour à tous,

Le 2 mai dernier, la MRC Robert-Cliche tenait sa première édition du gala Aîné en or dans les locaux de la municipalité de Saint-Jules. Ce gala visait à reconnaître l'implication, l'expérience et les compétences d'aînés qui font une différence positive dans leur milieu de vie. Pour la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, le comité MADA a nommé madame Gaétane Lessard comme aînée en or. Madame Lessard s'implique activement à la planification et la réussite de nos activités et est grandement appréciée de ses pairs.



Ce gala est l'une des premières retombées concrètes du projet Municipalité amie des aînés. Un plan d'action, visant à améliorer les milieux de vie pour les aînés, est présentement en réflexion dans notre municipalité et les résultats devraient être annoncés au courant de l'automne prochain.

Avec l'arrivée du printemps, les déchets en bordure des chemins se font nombreux. Si chacun fait l'effort de nettoyer l'abord de routes et de fossés le long de leur propriété, nous pourrions être fiers de la propreté de notre municipalité.

Bien à vous,

Jeannot Roy, maire

Rapport du vérificateur financier

Lors de la séance ordinaire du 3 mars dernier, Le rapport financier, pour l'année 2013 révèle des revenus de 789 706 \$, des dépenses de 549 341 \$ pour un excédent de fonctionnement de 240 365 \$. Ce qui porte le surplus accumulé à 234 241 \$ au 31 décembre 2013.

Rapport budgétaire semestriel

En date du 5 mai 2014, les dépenses s'élèvent à 173 397,18 \$ et les recettes à 338 820,54 \$ sur un budget de 534 671 \$.

Saison de déneigement 2013-2014

En date du 5 mai 2014, les dépenses de la saison de déneigement s'élèvent à 94 000 \$. Comparativement à l'an dernier, c'est une hausse de 18%. Nous avons eu un hiver vigoureux et interminable qui a eu pour effet d'occasionner un excédent de dépenses en abrasif, diesel et de souffleur.

Échéance de taxes

Un rappel pour les gens concernés, le deuxième versement est le 1er juin prochain. Le taux d'intérêt mensuel est de 1,5 % sur tout compte échu.

Ordures ménagères

Jusqu'au 15 septembre inclusivement, la cueillette des ordures ménagères se fera à chaque semaine. Consultez votre calendrier de cueillette.

Travaux dans les champs

Nous avons remarqué depuis quelques années que des agriculteurs laissent beaucoup de

résidus sur les routes lorsqu'ils travaillent dans leurs champs. Nous demandons à ce que dorénavant, ces agriculteurs portent une attention particulière à la propreté de la chaussée.

Selon le code de la sécurité routière, l'article 498 mentionne : « Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin. Il est également interdit à tout conducteur de laisser une matière quelconque se détacher du véhicule qu'il conduit. ». La sureté du Québec a fait des remarques face à cette situation. Il y aura une surveillance accrue et des amendes pourraient s'appliquer.

Plusieurs motocyclistes, automobilistes et camionneurs empruntent cette route à tous les jours et un nombre toujours grandissant de cyclistes et piétons utilisent l'accotement asphalté. Ces gens doivent redoubler de prudence afin d'éviter des accidents qui pourraient s'avérer tragiques.

Piscine

Avec l'arrivé du beau temps arrive aussi l'installation de piscines. Vous devez vous procurer un permis, au coût de 25 \$, pour l'installation d'une nouvelle piscine, qu'elle soit creusée, semi-creusée, hors terre ou démontable. Le règlement du Québec sur les piscines et la demande de permis sont disponibles sur le site Internet de la municipalité. Vous pouvez aussi vous procurer ces documents au bureau municipal. Pour les piscines existantes, nous vous rappelons que l'application des règles de sécurité et la plus grande vigilance sont de mises afin d'éviter que des tragédies se produisent.

Photo calendrier

Nous avons le projet de produire un calendrier tout en couleurs pour l'année 2015. Nous aimerions que les citoyens participent activement à ce projet en soumettant des photos de notre belle municipalité. Des informations supplémentaires suivront dans le prochain

bulletin. En attendant, sortez vos appareils photos et amusez-vous!

Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin

Si vous aidez un proche malade ou vieillissant, le Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin est là pour vous. Il peut vous soutenir, vous offrir de l'information et vous écouter. Prendre soin de vous est aussi important que prendre soin de l'autre. Vous pouvez également vous joindre à un groupe de soutien ou rencontrer une intervenante. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Gina Jimenez au 418 774-6008

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 2 juin à 19h30.

**L'Apnée
du sommeil**

touche 1 adulte sur 10

Ronflements intenses? • Somnolence au volant? • Fatigue permanente?

**Service de dépistage
de l'apnée du sommeil de la**

Contactez-nous pour un service rapide et personnalisé!

Coopsanté
ROBERT-CLICHE

Krystina Rodrigue
inhalothérapeute

Les frais pour le dépistage de l'apnée du sommeil sont couverts par la plupart des compagnies d'assurances.

 418 774-9878
coopsanterc.com

 Rejoignez notre page
facebook